Dispositif Formation Accompagnée : Toutes les formations avec un accompagnement

Médico-social

Date de publication : 23 juillet 2026

Généralités

Objectif :

L'objectif principal du Dispositif de Formation Accompagnée (DFA) est de proposer un accompagnement médico-psycho-social adapté à l'ensemble des personnes en situation de handicap, quel que soit leur projet de formation professionnelle et la formation suivie, au plus près de leur territoire de vie. Ce dispositif favorise la réussite et l'autonomie des apprenants, en s'adaptant à leur rythme, leurs besoins et leur niveau de départ.

Le Dispositif de Formation Accompagnée permet de :
- Sécuriser le parcours de formation de droit commun des personnes en situation de handicap,
- Bénéficier d'un accompagnement global — médico-psycho-social-insertion — adapté aux besoins,
- Bénéficier d'un soutien et d'adaptations pour favoriser la bonne assimilation des apprentissages et éviter les ruptures de parcours.

Pour ce faire, l'équipe du DFA :
- Identifie les besoins, définit les adaptations et met en place les moyens de compensation,
- Accompagne la levée des freins liés aux apprentissages et à l'articulation vie privée / vie professionnelle,
- Assure le suivi en santé,
- Met en place des relais,
- Outille et soutient les démarches liées à l'emploi, en lien avec le service public de l'emploi.

Les Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle de Béterette (Département 64) et de Gassies (Département 33) de l'UGECAM Aquitaine, proposent et organisent depuis leurs créations des formations diplômantes pour les personnes en situation de handicap permettant une adaptation de la formation aux possibilités des personnes. Cependant, l'éventail des formations proposées est limité et ne permet pas toujours de concilier cette étape importante de reconversion avec sa vie personnelle (distance, organisation...).
Le DFA désigne un accompagnement pédagogique individualisé de l'ESRP auprès de la personne accompagnée lors d'une formation suivie dans le droit commun avec l'appui éventuel du service public de l'emploi.
Les financeurs des formations incluent le service public de l'emploi, les ESMS, l'emploi accompagné, et les parents ou les personnes elles-mêmes.
Les formations suivies sont des CAP, des formations universitaires, des formations en CFA, et des formations spécifiques comme le permis poids lourd, avec des durées variant de 6 à 24 mois.
Depuis sa création en 2022, 76 personnes ont été accompagnées par le dispositif DFA.
Le DFA permet aux personnes accompagnées d'acquérir des compétences de manière progressive, avec un soutien médico-psycho-social renforcé.
L'équipe est composée de médecins, infirmiers, neuropsychologues, psychologues cliniciens, et ergothérapeutes.
Le dispositif est coordonné par une formatrice et une chargée d'insertion professionnelle, avec l'appui d'une assistante sociale, pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.
L'objectif principal du dispositif est de favoriser la réussite et l'autonomie des apprenants, en s'adaptant à leur rythme, leurs besoins et leur niveau de départ.
Les caractéristiques d'un DFA incluent :
- un diagnostic préalable des acquis et des besoins de la personne ;
- des parcours de formation personnalisés en lien avec l'organisme formateur;
- un accompagnement par un formateur-référent ;
- l'adaptation des modalités pédagogiques avec l'organisme de formation : présentiel, à distance, en alternance, etc.;
- et un suivi régulier, pour ajuster les contenus et soutenir la progression.

Dans le cadre de la transformation des ESAT, prévue par le décret de 2022, le DFA accompagne également les travailleurs en ESAT dans leurs projets de formation hors les murs afin de faciliter leur intégration dans le milieu ordinaire.

Etapes de mise en oeuvre
- Identifier les situations adaptées au développement de la formation accompagnée
- Travailler avec la personne accompagnée dans son projet de formation
- Définir les responsabilités de chacun
- Mettre en place les conditions de l'accompagnement
- Effectuer un suivi tout au long de l'accompagnement

Essaimage

Les principaux leviers

- Développement des Partenariats
- France Travail, Mission locale, organismes de formation (adresseurs)
- Avec les organismes de Formation du milieu ordinaire
Déploiement d'une équipe pluridisciplinaire spécifique (Coordinateur, assistante sociale, CIP, psychologue et paramédicaux selon les besoins et la situation)

Les principaux freins

Le DFA nécessite d'anticiper et de préparer l'organisation et la coordination d'équipes restreintes, mobiles et agiles, d'adapter les méthodes d'accompagnement à ce nouveau contexte, de favoriser la mobilité et de développer/utiliser des outils nomades adaptés.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

jeanbernard.toniatti@ugecam.assurance-maladie.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 janvier 2022

Durée du projet : 24 mois

Pôle de Béterette et la Tour de Gassies 64000

Type de structure : Médico-social / Privé à but non lucratif

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Le développement du DFA s'inscrit dans la politique d'accessibilité des formations de droit commun. En 2021, la formation de Vendeur Conseil en Magasin dispensée à l'ESRP Béterette s'arrête. Par conséquent, en concertation avec les personnes accompagnées, la décision est prise de réaliser cette formation dans un organisme de formation avec la mise en œuvre d'une convention et d'un accompagnement spécifique pour les PSH : le DFA est né.

Les ressources

Temps

Développement du réseau de partenaires, temps de déplacement

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Evolution du métier passage de formateur/CIP à coordinateur de parcours

A considérer

Des compétences en interne

Les compétences existent déjà. Elles sont à renforcer en fonction des missions de coordination.

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Connaissance et sensibilisation au handicap des organismes de formation pour faciliter l'adressage.

Peu

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement : Pas d'impacts

Sur les professionnels : Impacts positifs

Les professionnels médico-sociaux adoptent de nouvelles pratiques professionnelles, s'ouvrent vers l'extérieur, particpent à l'élargissement du réseaux de partenaires , tout en valorisant leur mission médico-sociale.

Les organismes de formation ordinaires développent ainsi leur diviersité et inclusion en permettant d'accueillir des personnes en situation de handicap au sein de leurs programmes. Le personnel enseignants est soutenu et accompagné par une équipe pluridisciplinaire aidant à adapter les formations et à mettre en place les moyens de compensation nécessaires (conseil à l'aménagement de la formation pour le temps de formation et/ou d'examen, aménagement de matériels, aménagements pédagogiques, etc.). La collaboration et coordination entre les organismes de formation et les partenaires médico-psycho-sociaux, assurent ainsi un suivi personnalisé et adapté, tout en sensibilisant tout un chacun au handicap.

Sur les usagers : Impacts positifs

Des équipements, du matériel

Véhicule Outils de travail en mobilité

A considérer

Des financements (internes et externes)

Redéploiement de places de formation qualifiantes

A considérer

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [ ] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [x] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

CPOM de l'Ugecam Aquitaine

Le DFA permet de sécuriser les parcours de formation en offrant un accompagnement médico-psycho-social adapté aux besoins. Les personnes accompagnées ont accès à toutes les formations de droit commun en bénéficiant des aménagements et adaptations nécessaires. L'accompagnment proposé est individualisé et pris en main par un référent de parcours, facilitant ainsi leur intégration et leur réussite dans la formation et soutien global des personnes dans leurs projets incluant les aspects médicaux, psychologiques et sociaux.

Sur l'organisation :  Impacts positifs

Le DFA adopte une structuration en mode plateforme avec de la coordination.

Sur le médico-économique :  Non évaluable